COMMUNIQUE

CLOSIA ORGANISE LA CESSION DE FEU VERT BOURGES

Créée en 1988 à Bourges (18) et reprise en 2015 par Pascal TOMYSLAK, ECO CAR BOURGES (ECB) est depuis son origine un exploitant franchisé de l'un des leaders européens de la distribution spécialisée & de l'entretien auto, l'enseigne FEU VERT (cf www.feuvert.fr). ECB réalise aujourd'hui environ 1,8 M€ de CAHT avec 14 collaborateurs.

Organisée par CLOSIA, cabinet spécialisé en cession-transmission d'entreprises à caractère familial, aux côtés des conseils habituels des parties, Pascal TOMYSLAK a choisi de transmettre son entreprise au conjoint de l'une de ses salariées, William REY.

Jeune ingénieur en génie mécanique de 27 ans, William dispose d'une expérience de 10 ans dans l'industrie et le négoce de machines spéciales. Une période d'accompagnement est prévue pour mettre l'entreprise dans les meilleures conditions de pérennité et de développement.

Intervenants de l'opération :

- Cédants : SAS EMAFLO (Pascal TOMYSLAK)
- Acquéreur : SARL WMR HOLDING (William REY)
- Organisateur de l'opération: CLOSIA (Sylvain LECLERCQ)
- Conseil juridique du Cédant : EURACONSEIL (Me Audrey TOURET & Jérémy KUMA TOHANGA)
- Conseil juridique de l'Acquéreur : COGEP AVOCATS (Me Guillaume JOLIVET)
- Expert-comptable du Cédant : FITECO (Mme Maud BERNARD)
- Audits d'acquisition : COGEP (M Laurent CHANEL)

Bourges, le 07/02/2025